

30 nov 2012 -17:51

Appartient à Conseil des ministres du 30 novembre 2012

Deuxième partie du programme 2012 des prêts d'Etat à Etat

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'un nouveau prêt d'Etat qui a reçu un avis favorable au sein du Comité Finexpo.

Il s'agit d'un nouveau prêt d'Etat pour un montant de 1.113.000 euros au Vietnam pour compléter le financement concessionnel de l'installation d'un petit satellite.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a également décidé d'annuler les décisions suivantes :

- la décision du Conseil des ministres du 26 février 2010 d'octroyer un prêt d'Etat de 6.842.400 euros en faveur de l'Algérie qui avait été consenti comme contribution au financement concessionnel d'un projet de fourniture de 40 autobus au gaz naturel ;
- les décisions des Conseils des ministres des 23 septembre 2005 et 27 novembre 2009 d'octroyer deux prêts d'Etat au Kenya de respectivement 8.024.000 euros et 7.597.000 euros qui ont été consentis comme contribution au financement concessionnel d'un projet de dragage au port de Mombassa.

Enfin, le Conseil des ministres a pris note du programme des prêts d'Etat des années précédentes et des conditions liées au programme des prêts d'Etat pour l'année 2012.

Le système des prêts d'Etat a été institué en 1964 et autorise le ministre des Finances et le ministre compétent pour le Commerce extérieur à octroyer conjointement une assistance financière à des pays en voie de développement afin de leur permettre d'acquérir, à des conditions très favorables, des biens d'équipement et des services qui sont indispensables pour leur développement économique et social. Pour la plupart des pays en voie de développement, la coopération financière est liée à la livraison de biens et services belges. Pour les pays les moins avancés, l'aide est déliée depuis le 1er janvier 2002.

En raison de leur élément don très élevé, les prêts d'Etat représentent également un instrument de la coopération internationale belge.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Steven Vanackere, Vice-Premier ministre et ministre des Finances et du Développement durable, chargé de la Fonction publique
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 05
<http://www.minfin.fgov.be>

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>

Service de presse de M. Paul Maignette, ministre des Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>